



*Concours de
photos*

Exposition estivale

Parc des Patriotes

**CADRE ET
MODALITÉS**

VILLE DE BELOEIL

CONTEXTE

En 2014, la Ville de Beloeil a signé une entente de développement avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Cette entente consiste à réaliser diverses actions culturelles sur le territoire de Beloeil, notamment de créer un Fonds culturel qui répond aux orientations du plan d'action 2021-2024.

En 2021, l'entente a été bonifiée, permettant ainsi l'obtention d'un deuxième fonds culturel visant cette fois-ci à soutenir les projets d'expositions extérieurs (parc des Patriotes) et novateurs qui favorisent le développement culturel du territoire.

À QUI S'ADRESSE LE CONCOURS

Ce concours photo est ouvert à tous, afin de réaliser une exposition extérieure au parc des Patriotes, au printemps 2023. Il s'adresse autant aux photographes amateurs que professionnels.

THÈME DE L'EXPOSITION

Le thème de l'exposition est « Débordement ». Ce thème assez universel renvoie le photographe à saisir les différentes composantes qui s'expriment par le débordement.

À l'instar de l'effet papillon, le débordement provoque des répercussions tangibles ou intangibles, directes ou indirectes. Sur le spectre des effets, le débordement est souvent considéré comme perturbateur. Le surplus, le trop-plein, l'excès, ou au contraire, le manque, la privation, l'inhibition sont autant d'éléments puissants qui mènent au débordement et que la lentille du photographe peut capter. Et entre les extrêmes les nuances s'installent.

Le débordement a-t-il une limite, s'arrête-t-il brusquement? S'appuie-t-il sur le désordre pour exister? Est-il toujours synonyme d'agitation négative ou s'il peut être rédempteur? Est-ce une tactique pour influencer ou un signal pour alerter?

Le débordement qui peut être vécu de l'intérieur comme de l'extérieur est un sujet d'actualité tout comme il est un sujet d'introspection. La vision du photographe sur ce thème renvoie le visiteur à une réflexion qui l'amène à saisir le sujet, voire à pousser plus loin sa propre réflexion sur le débordement.

RÈGLES DU CONOURS

Chaque personne peut déposer un maximum de 3 photos, format portrait ou paysage, en haute résolution. Les photos peuvent être figuratives, abstraites, conceptuelles, fantaisistes. Les photomontages sont autorisés seulement si le montage est fait à partir de la photographie du photographe.

Les photos doivent respecter le thème proposé et comporter un titre. Une courte explication doit accompagner la ou les photos soumises (maximum 200 mots).

Au final, les photos doivent permettre au visiteur de bien saisir le thème et l'esprit créatif du photographe.

DROITS D'AUTEUR

Les photographes demeurent propriétaires de leur création, et ne cèdent pas leurs droits à la Ville de Beloeil. Ils peuvent disposer de leur photo à leur guise. Toutefois, la Ville de Beloeil peut à tout moment utiliser les photos à des fins de promotion de l'exposition.

Chaque participant repart avec sa ou ses photos après le démontage de l'exposition.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le jury sera composé de trois membres de la direction des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Il a pour mandat d'évaluer les photos à l'aide d'une grille d'évaluation et de sélectionner 36 photos en tout. Parmi les participants retenus, le jury choisit le nombre de photos à être exposé (entre 1 et 3).

Les critères d'évaluation sont :

- L'attrait esthétique et l'intérêt visuel
- L'originalité
- Le respect de la thématique
- L'explication de la photo
- Les qualités techniques (lumière, exposition et composition de l'image)
- La pertinence de la photo dans un contexte extérieur et grand public

PRIX COUPS DE CŒUR

Le jury sélectionne trois photos parmi les 36 photos qui composent l'exposition (un prix par personne). Le premier prix de 200\$ est attribuable au lauréat du *Coup de cœur*, tandis que les deux autres prix se méritent un bon d'achat de 100\$. Tous les prix sont à dépenser dans les commerces de Beloeil.

De plus, les trois photos gagnantes sont publiées sur les médias sociaux de la Ville, et un communiqué est envoyé aux médias locaux.

VERNISSAGE

Un vernissage est organisé par la Ville de Beloeil et prévoit l'annonce des gagnants sur le lieu d'exposition. S'ils sont absents, ils seront contactés par courriel ou par téléphone. Ils doivent présenter leurs factures à la date limite annoncée (2 factures maximum par personne).

Il est prévu d'avoir un service de rafraichissements et grignotines et prise de photos officielles avec les gagnants, les membres du jury et les élus, si présents.

PANNEAUX ET LIEUX D'EXPOSITION

La Ville de Beloeil prend en charge les coûts d'impression des photos sur *coroplast* et l'installation de l'exposition. De plus, elle s'occupe du montage graphique des deux panneaux informatifs et d'en faire la promotion.

La Ville de Beloeil détient 19 structures noires en bois pouvant être installées en format portrait ou paysage. En utilisant le recto-verso de ces structures, l'exposition accueille 36 photos sur *coroplast* de 30 x 45 po. À cela s'ajoutent 2 panneaux informatifs expliquant le projet d'exposition.

Les structures de bois sont réparties sur trois sites différents dans le Vieux-Beloeil et permettent d'exposer:

- 6 photos devant la Maison Villebon – dont 1 informatif
- 6 photos à la halte Alexandre-Globensky longeant la piste cyclable sur la rue Richelieu (face au parc des Patriotes)
- 24 photos dans le parc des Patriotes, longeant la piste cyclable – dont 1 informatif

Exemples



Maison Villebon



Halte Alexandre-Globensky



Parc des Patriotes

DOCUMENTS REQUIS

Les demandeurs doivent fournir les documents suivants :

- Portfolio entre 5 et 8 images représentatives des œuvres proposées pour l'exposition (formats acceptés : JPG, PNG - maximum 8 Mo par fichier);
- Description du projet d'exposition (thème si applicable, médiums utilisés, concept);
- Nombre d'œuvres prévues pour l'exposition, titres et dimensions approximatives des œuvres;
- Parcours artistique (CV) (expérience, expositions passées, formations, etc.);
- Approche artistique et démarche créative;
- Toute autre information pertinente.

Seuls les dossiers complets seront examinés par le jury.

ENVOI DES DOCUMENTS

Le dépôt du projet doit être soumis via un formulaire. Tous les détails se trouvent sur le site beloeil.ca, dans l'onglet "Appels d'artistes" au plus tard le **dimanche 11 février 2024**. Tous les participants qui déposent une ou des photos recevront une réponse suite à l'analyse des dossiers.

Les dates d'exposition prévues au calendrier sont de la fin avril à la mi-juin, et le vernissage début mai (sujet à changement).

Pour tous renseignements, communiquer avec Nico Girard au poste 2914, culture@beloeil.ca.